

Les investissements nécessaires pour l'avenir : enjeux et déclinaison

Déclaration du groupe de la CFTC

Nous retrouvons dans les préconisations de ce jour, nombre de suggestions déjà portées par notre assemblée dans différents rapports et avis, comme :

- Renforcer et pérenniser dans le temps le rôle de l'état stratège. Investir en utilisant l'effet de levier des finances publiques.
- Recourir à des dispositifs fiscaux incitatifs, subordonnés à la prise en compte de l'intérêt général.
- Remettre à plat les normes et critères trop nombreux, trop complexes.
- Favoriser les commandes publiques dans les filières stratégiques.
- Coordonner le rôle des territoires.
- Orienter une partie de l'épargne des ménages.
- Investir dans la formation initiale et continue ainsi que dans la recherche.

La CFTC, ne peut que soutenir aujourd'hui ces préconisations de bon sens, comme nous les avons soutenues hier. Celles-ci sont le moyen du redressement de notre pays dans le domaine social et économique.

C'est à juste titre que l'avis fait un focus sur la création d'une filière industrielle consacrée à l'hydrogène et à son extraction sans empreinte carbone supplémentaire. Une industrie forte, dynamique, performante, inventive, est gage de solidité du tissu économique et de pérennité des emplois.

Le choix de faire de la France un champion de l'hydrogène, c'est-à-dire d'investir dans une filière novatrice tout en favorisant la transition écologique et l'indépendance énergétique de notre pays, est un choix qui doit nous permettre de renouer avec une France en capacité d'être maître d'œuvre dans une nouvelle filière d'excellence.

Nous espérons que l'Europe soutiendra le projet français en développant des synergies sur l'ensemble du continent afin d'assurer son indépendance énergétique.

En ce sens, la préconisation visant à adapter un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union, afin de garantir la compétitivité de nos entreprises est une nécessité.

Le second focus sur l'immobilier concerne directement tous nos compatriotes. Le logement est à la fois un bien essentiel et un secteur économique important.

Nous approuvons l'effort demandé aux pouvoirs publics pour s'investir dans la réhabilitation des friches industrielles.

Nous approuvons le renforcement des dispositifs de suivi et d'évaluation permettant de mesurer l'impact et l'efficacité des investissements tout en augmentant ceux-ci dans la rénovation énergétique.

Faciliter le parcours de rénovation des copropriétés est également une voie à approfondir afin notamment d'éradiquer l'insalubrité immobilière.

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin » nous dit l'adage. Le chemin est tracé, y aura-t-il la volonté ?

La CFTC a voté l'avis.